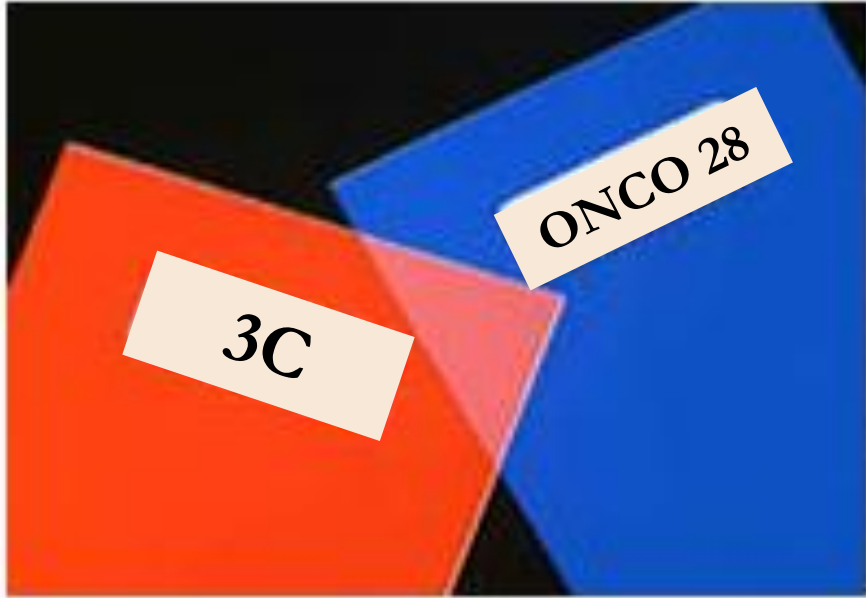


Une nouvelle dynamique territoriale





2 Organisations inter-établissements

- 3C 28 : création en janvier 2011 par la fusion des deux 3C existants.
- Etablissements privés et publics autorisés ou associés pour la pratique de la cancérologie.
- ONCO 28 : ouverture en avril 2006, 10 ans d'expérience.
- Réseau départemental regroupant les établissements privés, publics et les acteurs du domicile.



Un dispositif complémentaire

- Le réseau Onco 28 est membre de droit du 3C à titre d'invité.
- Actions communes de promotion des soins de support auprès des patients.
- IDEC 3C actives dans les groupes de travail du réseau.
- Liens sur les 2 sites internet.
- Implication d'Onco 28 dans l'expérimentation IDEC de l'INCA, avec le 3C en promoteur.
- Partage de stand sur les opérations « grand public »



2 organisations en évolution



- 3C 28 : en 2016 changement de président et arrêt de la coordinatrice
- Poursuite de la 2^{ème} phase expérimentale de l'INCA pour l'IDEC
- ONCO 28 : travail engagé avec la DT ARS 28 pour la mutualisation des réseaux
- Evolution des RT vers des plateformes de coordination (directives Ministère) évolution des missions du réseaux régional (directives INCA)

Rôle coordinatrice du 3C départemental

- Aide à l'application des directives du plan cancer dans les établissements adhérents au 3C (RCP, annonce, PPS, DCC, EPP, rapport activité annuelle, tableau de bord INCA, accès aux SOS)
- Renforcer les liens avec les référents des établissements
- Suivi des indicateurs qualité inter-établissements
- NB : chaque établissement garde son organisation propre (secrétariat, annonce...), pas de coordination transversale par le 3C départemental



Cadre
Coordinatrice
Onco 28

Gestion et
développement
du réseau

Formation des
acteurs de santé

Evaluation

Coordination des soins :
sortie d'hospitalisation,
chimio à domicile...

Education
thérapeutique

Soins de support

Mutualisation poste coordinatrice

Avantages organisationnels

- Transversalité des actions avec une vision globale du parcours de soins
- Représentation des 2 entités aux tutelles et partenaires
- Utilisation du DCC commune avec une ouverture aux professionnels de ville
- Eviter les doublons en soins de support
- Renforcer les échanges hospitaliers et professionnels de ville

Avantages économiques

- Partage du coût du poste par les ES
- SI commun à toutes les structures

Points de vigilance

Organisationnels

- Renforcer les missions coordinations, éducation thérapeutique et soins de support au réseau.
- Répartition temps coordinatrice sur les 2 structures.
- Augmentation des déplacements dans les ES.

Economiques

- Augmentation frais de déplacements.
- Recrutement IDEC à 50%.
- Financement temps coordinatrice sur le 3C.

Décloisonnement ville/hôpital

- Connaissance du territoire : expérience Onco 28
- Reconnaissance par les tutelles
- Lien avec les MSP et acteurs du domicile
- Coordination d'appui et de support aux professionnels de 1^{er} recours
- SOS proche du domicile

Perspectives

- Identifier les représentants 3C dans chaque établissement : représentant légal, médecin référent équipe dédiée secrétariat, SOS.
- Favoriser les RCP transversales de recours.
- Rédaction d'une convention 3C/Onco 28.
- Pour la coordinatrice responsabilité administrative par le réseau, fonctionnelle par le président du 3C.
- Renforcement de la mission coordination du réseau par une IDEC à 50%, avec une compétence éducation thérapeutique

Points d'étape depuis le 1^{er} Avril

Centres Hospitaliers

- Chartres : participation aux RCP et visite de conformité ARS, échanges avec les secrétaires 3C + IDEC
- Dreux : participation aux RCP et visite de conformité ARS, échanges avec la secrétaire 3C + IDE annonce. Inscription des IDEC au DCC
- CH Châteaudun : participation aux RCP , échanges avec le secrétariat + IDE annonce. Inscription de l'IDE au DCC
- Mise en place d'une RCP de pédiatrie au CH de Chartres

Cliniques

- Clinique St François : participation aux RCP , échanges avec le secrétariat et l'oncologue.
- Clinique Bon Secours : participation aux RCP le 21 juin.

Conclusion

- Quel avenir pour les 3 C et le Réseaux Territoriaux ?????

